

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Nord-Pas-de-Calais-Picardie
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Nord

Décision n° 33532 du 14 novembre 2016 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2016 du personnel sous-officier de réserve des groupements de gendarmerie départementale du Nord et du Pas-de-Calais

NOR : INTJ1627007S

Le commandant de la région de gendarmerie de Nord-Pas-de-Calais-Picardie et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,

Vu le code de la défense;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu l'arrêté du 26 juillet 2016 fixant pour la gendarmerie nationale les conditions à remplir pour être proposable au grade supérieur dans la réserve opérationnelle;

Vu la circulaire n° 56710 du 27 juillet 2016 relative à l'avancement des sous-officiers et militaires du rang de la réserve opérationnelle pour l'année 2016;

Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 10 novembre 2016,

Décide:

Article 1^{er}

Le tableau d'avancement pour l'année 2016 du personnel sous-officier de réserve des groupements de gendarmerie départementale du Nord et du Pas-de-Calais est arrêté ainsi qu'il suit:

Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers de gendarmerie

Pour le grade de major de réserve, les adjudants-chefs de réserve:

Bonnier Bernard NIGEND : 258 641

Derepper Claude NIGEND : 104 088

Pour le grade d'adjudant-chef de réserve, les adjudants de réserve:

Fluhr Daniel NIGEND : 96 532

Baranowski Bernard NIGEND : 95 052

Tonneau Michel NIGEND : 116 328

Goudefroye Nicolas NIGEND : 259 362

Sudolski Michel NIGEND : 93 341

Ottmann Bertrand NIGEND : 259 969

Kaczmarek Jean-Jacques NIGEND : 101 434

Delcourte Arnaud NIGEND : 259 020

Pour le grade d'adjudant de réserve, les maréchaux des logis-chefs de réserve:

Baranowski Loïc NIGEND : 258 539

Thirault Joël NIGEND : 260 289

Garcin Geoffray NIGEND : 200 590

Jean Thierry NIGEND : 259 492

Hubert Jean-Philippe NIGEND : 259 471

Oulmene Said NIGEND : 259 971

Dealet Jacky NIGEND : 254 732

Pour le grade de maréchal des logis-chef de réserve, les gendarmes de réserve :

Urgacz Dominique	NIGEND : 96 116
Soyez Gilles	NIGEND : 101 128
Herbez Joël	NIGEND : 106 518
Govart Jean-Jacques	NIGEND : 113 841
Delcambre Daniel	NIGEND : 117 378
Fermon Ludovic	NIGEND : 259 248
Lefranc Frédéric	NIGEND : 200 426
Gapteau Vincent	NIGEND : 273 197
Queval Magali	NIGEND : 260 105
Le Trong Elodie	NIGEND : 195 863
Damiens Sandrine	NIGEND : 228 050
Guyot Thierry	NIGEND : 259 397
Duquesnoy Romain	NIGEND : 198 575

*Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers du corps de soutien technique
et administratif de la gendarmerie nationale de gendarmerie*

Pour le grade de major de réserve : néant.

Pour le grade d'adjudant-chef de réserve : néant.

Pour le grade d'adjudant de réserve : néant.

Pour le grade de maréchal des logis-chef de réserve : néant.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 14 novembre 2016.

*Le général de corps d'armée,
commandant la région de Nord-Pas-de-Calais-Picardie
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,*
J. HEBRARD